COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

Compte rendu de l'Assemblée générale du 11 février 2023

Présents (37): Marie-France Auzépy, Marie-Hélène Blanchet, René Bondoux, Jean-Claude Cheynet, Alexis Chryssostalis, Marie-Hélène Congourdeau, Muriel Debié, Olivier Delouis, Vincent Déroche, Jannic Durand, Christian Förstel, Jean-Luc Fournet, Bernard Flusin, Jean-Luc Fournet, Dorotea Giovannoni, Jean-Pierre Grélois, Gilles Grivaud, Audren Le Coz, Elisabeth Malamut, Sophie Métivier, Brigitte Mondrain, Cécile Morrisson, Etleva Nallbani, Andreas Nicolaïdès, Brendan Osswald, François Pacha Miran, Annick Peters-Custot, Dominique Pieri, Brigitte Pitarakis, Vincent Puech, Ioanna Rapti, Héléna Rochard, Guillaume Saint-Guillain, Catherine Saliou, Georges Sidéris, Alessio Sopracasa, Constantin Zuckerman

Représentés à jour de leur cotisation (24): Michel Balard, Matthieu Cassin, Pierre Charrey, Marie Cronier, Nicolas Drocourt, Michel Kaplan, Carole Hofstetter, Catherine Jolivet-Lévy, Vassa Kontouma, Anna Lampadaridi, Delphine Lauritzen, Geoffrey Meyer-Fernandez, Dominic Moreau, Paolo Odorico, Catherine Otten, Arietta Papaconstantinou, Stephanos Petalas, Jack Roskilly, Filippo Ronconi, Florence Sampsonis, Jean-Michel Spieser, Mareva U, Catherine Vanderheyde, Liliana Yordanova.

Nombre de votants : 61

La séance est ouverte à 10h19, le quorum étant atteint : sur les 81 membres du Comité à jour de leur cotisation, 61 sont présents ou représentés.

Le président se réjouit que tous aient pu rejoindre sans embarras l'Assemblée générale malgré la reconduite partielle d'une grève et les menaces qui ont pesé sur les transports publics.

Le président remercie tout particulièrement l'Institut national d'Histoire de l'art qui accueille à nouveau le CFEB cette année, son directeur, Éric de Chassey, Mme Camille Colcher et le Service des Moyens techniques de l'INHA. Il étend ses remerciements à Vincent Déroche, qui a bien voulu organiser le pot amical – lequel eut lieu dans la salle Warburg à l'issue de l'Assemblée générale –, ainsi que le Secrétariat du département des Objets d'art pour son aide dans l'organisation pratique de ce pot amical. Pour les inscrits, une visite de l'exposition Ouzbékistan fut organisée au Louvre à 14h30.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du CFEB du 2 avril 2022

On rappelle en premier point, depuis l'innovation introduite en 2017 dans les usages de l'AG du CFEB, la nécessaire approbation du PV de l'Assemblée générale du 2 avril 2022 rédigé par Annick Peters-Custot, secrétaire du CFEB, que le président remercie. L'Assemblée n'ayant pas de question sur ce document, on passe aussitôt au vote qui conclut à l'approbation à l'unanimité dudit PV.

2. Rapport moral du président

Cette assemblée marque la fin d'un cycle qui s'est clôturé avec le Congrès de Venise en août dernier et qui aura duré 6 ans au lieu de 5, à cause du déplacement du congrès d'Istanbul vers l'Italie.

Le président souligne le travail au quotidien accompli par les membres du Bureau qui l'ont entouré jusqu'à aujourd'hui et les remercie très amicalement en son nom et au nom des membres du CFEB : la secrétaire, Annick Peters-Custot, et le trésorier, Vincent Puech.

L'Assemblée générale annuelle est l'occasion de nous souvenir de ceux de notre communauté qui nous ont quittés depuis l'Assemblée générale de 2022. Nous avons cette année déploré la disparition d'un de nos membres, Bernadette Martin-Hisard, décédée le 13 juillet, qui fut maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste des mondes caucasiens, partie rejoindre Jean-Marie Martin, son mari, disparu en 2021. Nous avons aussi appris la disparition de plusieurs collègues étrangers : Susan Boyd, qui fut l'âme des collections byzantines du musée de Dumbarton Oaks, Nina Garsoïan, figure incontournable de l'histoire et de l'art arméniens, Irène Beldiceanu-Steinherr, historienne et spécialiste des études ottomanes, ainsi que de nos deux collègues du Comité turc, Melek Delilbaşı, sa présidente, et Nuşin Asgari, qui avait dirigé le Musée archéologique d'Istanbul. Une minute de silence est observée.

Cette année écoulée, l'essentiel des activités du CFEB a été occupé par le Congrès de Venise (avec une de ses sessions à Padoue), congrès accompagné par plusieurs belles expositions dans les deux villes. Il s'est remarquablement bien déroulé, malgré les délais contraints liés au déplacement du congrès d'Istanbul. L'élection du nouveau président de l'Association internationale des études byzantines (AIEB), Antonio Rigo, professeur à l'Université Ca' Foscari de Venise et président du Comité hôte italien, qui a remplacé John Haldon, a sanctionné cette réussite. À cette occasion, un nouveau secrétaire de l'AIEB a également été élu, Christos Stavrakos, de l'Université de Ioannina. Notre collègue Béatrice Caseau, de Sorbonne Université, continuera à assumer les fonctions de trésorière de l'AIEB, ce dont nous nous réjouissons.

Sur le déroulement proprement dit du Congrès de Venise, indépendamment des séances plénières dont plusieurs furent animées par des membres du CFEB, la reconduite des propositions françaises des Tables rondes initialement prévues pour le Congrès d'Istanbul au nombre de 14 dont 8 retenues, puis 9, et la tenue de nombreuses sessions thématiques, ont donné satisfaction. Il faut saluer le travail des collègues de notre Comité qui ont mené jusqu'à leur terme les propositions françaises.

La translation du Congrès d'Istanbul à Venise et Padoue et l'intérêt marqué par nos collègues italiens, en particulier par le président du Comité italien Antonio Rigo, ont permis de reprendre et reformuler la proposition française d'une séance plénière intitulée « Patrimoines » (au pluriel), déjà défendue pour le Congrès de Belgrade (2016) par Vincent Déroche mais qui avait alors été rejetée malgré le soutien de presque tous les Comités nationaux. Jannic Durand, Catherine Jolivet-Lévy et Ioanna Rapti ont mené ce projet à bien : ce fut une séance réussie qui s'est déroulée devant un amphithéâtre rempli et attentif. Le président et le Bureau de l'AIEB ont exprimé le souhait d'inscrire de façon pérenne les problématiques du patrimoine matériel et de l'histoire de l'art byzantins dans les congrès futurs.

D'autre part, l'intérêt pour le patrimoine byzantin formalisé au Congrès de Venise-Padoue s'inscrit dans une dynamique nouvelle marquée en France par la création récente du département des Arts de Byzance et des chrétientés en Orient, le 4 octobre 2022, et la nomination le 1^{er} janvier 2023 dernier de son directeur, Maximilien Durand, qui présente aujourd'hui sa candidature pour rejoindre le CFEB. De la même manière, deux autres candidatures en histoire de l'art ou en archéologie sont également présentées au suffrage de l'AG du CFEB.

Au Louvre, il ne s'agit pas seulement d'un 9ème département, mais d'un département patrimonial au sens légal du terme, c'est-à-dire avec une compétence patrimoniale et juridique nationale. Ceci marque aussi la reconnaissance, depuis longtemps désirée, d'un domaine de l'histoire de l'art et des sciences humaines jusqu'alors matériellement dispersé au Louvre comme sur le plan national. C'est évidemment une note optimiste, en cette période où le patrimoine demeure menacé dans bien des territoires qui furent autrefois byzantins ou marqués par l'héritage de Byzance. On pensera à la suppression dans l'été 2020 du musée de Sainte-Sophie, aux destructions depuis tant d'années en Syrie, au Liban, aux guerres dans le Caucase, et depuis près d'un an la guerre en Ukraine.

Le président achève ce rapport moral par une note plus personnelle. Élu pour cinq ans, il en a assuré six à cause du report du Congrès, sans compter les difficultés de la situation sanitaire. Il évoque la joie profonde qu'il a eue à assurer cette fonction, entouré de l'amitié des membres du Bureau, et il souligne cette autre joie ressentie il y a six ans lorsque, à travers sa candidature, une sorte de reconnaissance officielle fut donnée au sein des spécialités byzantines à l'histoire de l'art. Il remercie l'assemblée pour la confiance que les membres du CFEB lui ont accordée durant ces six années.

Des applaudissements nourris viennent témoigner de la reconnaissance et de l'amitié de tous nos membres au moment où Jannic Durand, ayant achevé son mandat, quitte ses fonctions.

3. Rapport du trésorier

On se reportera essentiellement au document joint.

Le trésorier présente les comptes et justifie le solde positif de 21 994 €. Comme d'habitude, il faut mettre de côté le fonds Zacos pour le financement de travaux sigillographiques et le fonds du Labex RESMED destiné à la publication d'un ouvrage de Ioanna Rapti (4 000 €). Les cotisations ont rapporté 2 400 € en 2022. Le trésorier se réjouit de la légère augmentation de la rémunération du Livret A. Du côté recettes, on relève le versement des cotisations des éditeurs pour la présentation des livres au salon du livre de Venise, reversées aux organisateurs vénitiens (cf. infra). Les dépenses de fonctionnement sont limitées : frais bancaires, frais de voyage de la secrétaire depuis Nantes, frais de bouche, frais d'abonnement pour le site internet du CFEB et subvention pour les journées 2022 de nos jeunes collègues de l'Association des étudiants du monde byzantin (AEMB). La cotisation à l'AIEB a porté sur trois années d'un coup pour rattraper notre retard (avec petite augmentation : 250 et non 200 € pour la cotisation annuelle). Les dépenses les plus lourdes sont liées au Congrès de Venise : 1 200 € pour les stands à Ca' Foscari de Venise (foire aux livres, dépense financée toutefois par nos éditeurs) et 7 000 € de bourses et soutien financier (à une hauteur moindre que les 10 000 € pour Belgrade en 2017). On signale encore l'hommage à Bernadette Martin (fleurs) et la Cotisation à l'association « Antiquité-Avenir ». Le bilan comptable est négatif, comme attendu pour une année de congrès.

Cécile Morrisson suggère de cotiser à l'association « Sauvegarde des Enseignements littéraires » fondée par Jacqueline de Romilly, poursuivie Marc Fumaroli, Paul Demont et Monique Trédé et nouvellement dirigée par Marc Baratin. La proposition est acceptée à l'unanimité. Georges Sideris demande si le solde du compte du CFEB n'est pas trop important ; le trésorier répond que le Congrès de Vienne coûtera cher et Jean-Claude Cheynet relève que, les sommes bloquées mises à part, le CFEB n'est riche que d'environ 16 000 €. Il est vrai que les dépenses pour Venise ont été moins élevées qu'il n'avait été estimé. On se félicite donc de la situation saine de nos finances.

4. Élection de nouveaux membres

Cette année le Bureau a reçu trois candidatures pour devenir membres du CFEB et d'une candidature pour devenir membre correspondant étranger. La secrétaire présente les candidats et candidates :

- 1. Maximilien Durand, historien de l'art, nommé directeur du Département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient au Musée du Louvre, soutenu par Ioanna Rapti et Catherine Jolivet-Lévy;
- 2. Nicolas Tatessian, professeur agrégé, docteur en histoire depuis 2021 avec une thèse portant sur *Les femmes arméniennes : représentations, rôles et pouvoirs à travers les colophons de manuscrits arméniens 1064-1375)*, parrainé par Catherine Vanderheyde et Ioanna Rapti ;
- 3. Sipana Tchakerian, docteure depuis 2022 (avec une thèse portant sur *Les monuments crucifères à stèle quadrilatérale en Arménie et en Ibérie dans l'Antiquité tardive*) et actuellement pensionnaire à l'INHA, parrainée par Ioanna Rapti et Dominique Pieri ;
- 4. enfin, Lucia Orlandi, docteure depuis 2017 avec une thèse sur l'architecture des baptistères dirigée par Salvatore Cosentino et Béatrice Caseau, et membre de l'Associazione italiana degli studi bizantini, qui sollicite son accueil comme membre correspondant étranger de notre Comité.

L'Assemblée passe au vote et approuve ces candidatures à l'unanimité.

5. Fixation de la cotisation du CFEB pour 2024

La cotisation est maintenue à 40 €, sans objection de l'assemblée.

6. Élection d'un nouveau bureau

On procède à l'élection d'un nouveau bureau à bulletins secrets. Sont candidats Annick Peters-Custot (présidente), Olivier Delouis (secrétaire), Marie-Hélène Blanchet (trésorière), avec pour trésorier adjoint le trésorier sortant, Vincent Puech. La présidente est élue à l'unanimité moins deux abstentions, le secrétaire à l'unanimité moins une abstention, la trésorière et son adjoint à l'unanimité.

Après les applaudissements d'usage, Annick Peters-Custot présente les termes de son engagement pour le CFEB. Elle souligne l'importance à ses yeux que l'équipe du nouveau bureau soit formée de collègues se connaissant de longue date. Elle s'engage à maintenir voire

à développer la convivialité offerte par le CFEB à ses membres, la diffusion de l'information sur les formations byzantines, et le soutien aux jeunes chercheurs.

7. Informations concernant le congrès de Vienne (2026)

Claudia Rapp a soutenu la candidature de Vienne dès le Congrès de Belgrade en 2016, à nouveau à l'AG Inter-congrès de 2018 et lors de la dernière AG de l'AIEB à Venise en août dernier. L'organisation était déjà très avancée avant même le vote de l'AG, qui fut unanime. Le 25e Congrès international des études byzantines se tiendra donc à Vienne du 24 au 30 août 2026. Le site principal du Congrès sera l'Université de Vienne où tout l'espace nécessaire aux séances plénières, tables rondes, sessions de communications libres, aux présentations des livres et aux pauses est d'ores et déjà réservé. L'Académie autrichienne des sciences met également à disposition des lieux complémentaires. Claudia Rapp a souligné la collaboration avec la municipalité de Vienne qui proposera une réception à l'Hôtel de Ville. Vienne est une capitale aisée à rejoindre par train ou avion et des contacts ont déjà été pris pour offrir aux congressistes des logements appropriés. Lors de la dernière AG de l'AIEB, Claudia Rapp a présenté le Comité d'organisation qu'elle préside où siègent également A. Rhoby, Ch. Erismann, A. Külzer. Un Comité de programmation a également été installé qui est présidé par A. Rhoby. Le thème proposé : Byzantium beyond Byzantium dispose déjà d'un logo. Il reste à préparer la programmation des expositions associées et des événements culturels. Les séances plénières auraient été décidées mais pas encore communiquées. L'AG Inter-Congrès aura lieu à Athènes, comme le veut la tradition, les 12 et 13 avril 2024.

8. Questions diverses

Georges Sidéris relève le conformisme des congrès de l'AIEB par rapport, par exemple, à ceux de l'International Medieval Congress (IMC) de Leeds. Les études sur le genre en sont absentes, mais il semble que le thème soit cependant prévu parmi ceux des séances plénières de Vienne. Brigitte Mondrain s'inquiète des usages linguistiques qui voient de plus en plus la domination de l'anglais. Il faudra maintenir le choix de chacun de pouvoir parler sa langue dans ce congrès (dans la limite des langues acceptées par l'AIEB). Le nouveau bureau maintiendra aussi sa vigilance sur la place du français sur le site internet de l'AIEB. La rédaction du PV des AG de l'AIEB se fait encore en français, même si ces réunions sont tenues largement en anglais. Cécile Morrisson remercie la présidente et sa nouvelle équipe d'avoir été les seuls à se porter candidats et d'avoir accepté « la gloire au prix des charges qui l'accompagnent », citant l'adage allemand : « Würde bringt Bürde » !

L'ordre du jour étant épuisé, l'ancien président salue celles et ceux qui ont assisté à l'Assemblée générale. La nouvelle présidente prononce la clôture à 12h25 en invitant l'Assemblée au pot amical prévu, comme indiqué ci-dessus, en salle Warburg.

À Oxford, ce 1^{er} mars 2023,

Helan

Olivier Delouis Secrétaire du CFEB